

COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 22 décembre 2023**

**Membres présents** : Mme VIGROUX-AUFORT Josiane, M. PIOFFRET Jean-Marc, M. PRADEAU Yves, Mme LAMETHE Sonia, M. CORBIN Nicolas, M. BOUCHER Jean-Noël, Mme LEPEYTRE Chantal, M. GARRÉ Gilles, Mme CLAVEYROLAS Sandrine, M. DESLANDES Gilles, Mme CHABROULLET Carole.

**Pouvoirs** : Mme VERBRUGGHE donne pouvoir à M. GARRE Gilles,  
Mme PATURAUD Amélie donne pouvoir à Mme LEPEYTRE Chantal.

**Membre Excusé** : M. ADENIS Nicolas

**Secrétaire de séance** : Mme CHABROULLET Carole.

**Quorum** : 11 membres présents sur 14. Le quorum est atteint.

**Ouverture de la séance à 20h40.**

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner le/ la secrétaire pour la durée de la séance du Conseil municipal. Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Mme Chabroullet Carole.

\*\*\*\*\*

► **Organisation du temps scolaire de 2024 à 2025**

Une demande de validation a été demandée de nouveau par l'Inspection Académique, l'organisation du temps scolaire sera donc la suivante :

9h00 à 12h30 et 14h00 à 16h30

Madame La Maire met aux voix cette organisation du temps scolaire, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité

VOTANTS : 13                      POUVOIRS : 2  
POUR : 13                          ABSTENTION : 0

► **ASSURANCE STATUTAIRE**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal que jusqu'à aujourd'hui, nous travaillions avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Creuse concernant l'assurance statutaire (CNP) pour les non-titulaires, pour un coût de 1888 € et ceci concernait 7 agents.

Une demande de devis a été demandée à Groupama où nous sommes déjà adhérents pour le personnel titulaire.

Les propositions se décomposent ainsi :

- |                                          |                                               |
|------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| - CNP : 15 jours de franchise            | Groupama : 10 jours ;                         |
| - CNP : 1,60 %                           | Groupama : 1,65 % ;                           |
| - CNP : 95 % Remboursement du traitement | Groupama : 100 % remboursement du traitement, |
| - CNP : 1 888,00 €                       | Groupama : 720 €.                             |

**COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE**

Madame La Maire met aux voix le devis de Groupama qui est voté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 2
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLES : cuisine**

M. Jean-Marc PIOFFRET fait part au Conseil Municipal du devis demandé à MH cuisines : 10 155 € TTC, 8 463,11 € H.T.

Ce devis comprend Lave-vaisselle, congélateur, frigo, four, hotte et plaque de cuisson, la personne en charge des travaux s'est également déplacée

Il précise que la Société Creuse agencement n'a pas envoyé de devis malgré les nombreuses relances.

Mme Claveyrolas Sandrine demande si l'on peut se renseigner auprès d'autres entreprises comme Lapeyre, etc...

M. Gilles Garré prend la parole et ajoute que la cuisine du gîte posée par MH Cuisine est solide et bien posée.

Madame La Maire met aux voix le devis de MH Cuisine, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 2
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **RIFSEEP**

Madame la Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer afin que la part fixe de la prime RIFSEEP soit dorénavant versée aux employées mensuellement au lieu d'annuellement.

Elle sera décomposée comme suit :

- 1/12 de la part fixe tous les mois et la part variable, 1 fois dans l'année.

Madame La Maire met aux voix cette décision, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : 13	POUVOIRS : 2
POUR : 13	ABSTENTION : 0

► **AGRIVOLTAÏQUE**

**Mme Lamèthe Sonia quitte le Conseil Municipal à 21h00 car elle est concernée par ce sujet.**

Madame La Maire donne le compte-rendu de la consultation des administrés concernant les propositions du Conseil Municipal concernant les Zones d'accélération des Energies Renouvelables ainsi que le projet « agrivoltaïque » porté par 3 exploitants agricoles.

- 35 personnes sont venues consulter, elles approuvent ce projet.

**COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE**

- 13 personnes ont émis des avis sur le registre.

Madame La Maire donne lecture d'une motion prise par le Conseil Municipal en janvier 2021, contre l'installation d'éoliennes.

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité son opposition à l'installation d'éoliennes sur la commune.

Approbation de la concertation : accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Proposition de zone d'accélération : accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Transmission à la Communauté de Communes : accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Transmission à la Préfecture : accord du Conseil Municipal à l'unanimité

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : <b>13</b>	POUVOIRS : <b>2</b>
POUR : <b>13</b>	ABSTENTION : <b>0</b>

**Mme Lamèthe Sonia revient au Conseil Municipal à 21h20.**

► **DM FONCTIONNEMENT -PATA**

Intitulés	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Op é	Montant	Compte	Opé	Montant
Voiries	<b>615231</b>		- 14 292.98			
Autres contributions	<b>65548</b>		14 292.98			
Fonctionnement						

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : <b>13</b>	POUVOIRS : <b>2</b>
POUR : <b>13</b>	ABSTENTION : <b>0</b>

► **DM FONCTIONNEMENT – EMPRUNT INTERET**

Intitulés	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé	Montant	Compte	Opé	Montant
Autres immobilisations corporelles	<b>2188</b>		-2 050.00			
Emprunts en euros	<b>1641</b>		2 050.00			
Investissement						

Adopté à l'unanimité	
VOTANTS : <b>13</b>	POUVOIRS : <b>2</b>
POUR : <b>13</b>	ABSTENTION : <b>0</b>

COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE

► **DM INVESTISSEMENT – EMPRUNT CAPITAL**

Intitulés	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé	Montant	Compte	Opé	Montant
Autres immobilisations corporelles	<b>2188</b>		-2 050.00			
Emprunts en euros	<b>1641</b>		2 050.00			
Investissement						

Adopté à l'unanimité  
VOTANTS : **13**                      POUVOIRS : **2**  
POUR : **13**                            ABSTENTION : **0**

► **DM INVESTISSEMENT – GAPD EUROVIA**

Intitulés	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé	Montant	Compte	Opé	Montant
Construction	<b>2313</b>		- 3 539.09			
Avance versée sur commandes	<b>238</b>		3 539.09			
Investissement						

Adopté à l'unanimité  
VOTANTS : **13**                      POUVOIRS : **2**  
POUR : **13**                            ABSTENTION : **0**

► **INDICE FERMAGE**

Madame La Maire informe le Conseil Municipal de la réévaluation de 1,11 % de l'indice de fermage concernant la parcelle C36, soit un montant de 39,31 € (avant) et passera à 41,52 € après augmentation.

Madame La Maire met aux voix cette proposition, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Adopté à l'unanimité  
VOTANTS : **13**                      POUVOIRS : **2**  
POUR : **13**                            ABSTENTION : **0**

**QUESTIONS DIVERSES**

- Madame La Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'un référent pour l'ADEME : M. Jean-Marc PIOFFRET se propose pour être référent. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

**COMMUNE DE SAINT PRIEST LA FEUILLE**

● Madame La Maire informe Le Conseil Municipal des données du dernier recensement qui se décompose comme suit : 757 habitants au lieu de 772 au dernier recensement

La population de la commune rajeunit :

5 à 9 ans : 8 % ;

0 à 9 ans : 12,68 % de la population ;

10 à 20 ans : 10,56 % de la population, 256 personnes représentées.

60 ans et + : 168 personnes

Il est constaté un rajeunissement de la population puisque pour 100 habitants de moins de 20 ans, nous avons 95 personnes de plus de 60 ans.

● Madame La Maire fait part au Conseil Municipal de plusieurs propositions concernant la nomination du « Gîte de l'étang » :

- Au bel étang : 1 voix

- Les pieds dans l'eau : 1 voix

- Le bord d'eau : 13 voix

- L'estanguet : 8 voix

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le nom « Le bord d'eau ».

● Mme LEPEYTRE Chantal informe que le Noël à l'école aura lieu le 22/12/2023 ainsi que le repas.

● Un gros camion de la Celmar passe dans le lotissement. Ecrire à la directrice de la Celmar.

● M. PRADEAU Yves informe Le Conseil Municipal que la grange a été écroulée à la Rebeyrolle par Monsieur Poulain à la demande des élus ;

● M. CORBIN Nicolas : problème de chats à Sagnemoussouse.

Démarches pour installation de panneaux photovoltaïques, demander une déclaration préalable ;

● Mme CHABROULLET Carole, et M. BOUCHER font part au Conseil Municipal des remerciements des personnes qui ont reçu les colis de Noël.

● Mme Sandrine Claveyrolas : Stéphanie Durand indique qu'il y a de plus en plus d'humidité sur les plaques au plafond de sa classe.

● M. PIOFFRET : MAM : elle est en pleine construction,

Mme Eliche : elle n'a plus de boulanger qui passe.

Demande de recenser les personnes qui ont des difficultés à se déplacer et suggère de faire une demande à Grand-Bourg.

Vœux le vendredi 12 janvier 2024 à 18h00.

Prochain Conseil le 19 janvier 2024.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h15.

La Maire,  
Josiane VIGROUX-AUFORT

La Secrétaire de séance  
Carole CHABROULLET